

Lucier, Pierre

De la mission éducative : salut au ministère

Notes pour l'allocution de départ de Monsieur Pierre Lucier à titre de sous-ministre de l'Éducation, le 2 juin 2005.

Monsieur le ministre,
Monsieur le sous-ministre,
Chers collègues, chers amis,

Merci à vous toutes et à vous toutes d'être ici. Merci à celles et ceux qui, ne pouvant pas être présents, ont tenu à me donner signe de vie. Merci à celles et ceux qui ont créé cette occasion d'être ensemble et de prendre congé. Merci pour votre salut et vos bons mots, monsieur le ministre et monsieur le sous-ministre. Merci à
pour l'estime, l'attachement et l'affection que vous avez tenu à m'exprimer. Je les reçois avec plaisir et avec une égale amitié. Avec émotion aussi. Vous en avez mis beaucoup. C'est sans doute que ceux qui quittent ont généralement l'air d'avoir été plus fins qu'ils ne l'ont été réellement!

Ce soir, j'éprouve un vague sentiment de déjà vécu. 1984, 1996, 2005 : c'est mon troisième départ du Ministère. Je devrais vous rassurer et vous dire que, si la tendance se maintient, il n'y en aura pas de quatrième! Et que je ne ferai pas comme cette tante dont je m'amusais, enfant, à deviner le nombre de fois où elle annoncerait son départ, se déplaçant progressivement vers l'avant de sa chaise, mais sans jamais partir avant la huitième annonce! Je quitte le Ministère, cette magnifique maison où je suis venu plus d'une fois par libre choix, mais je ne quitte pas l'éducation. Au contraire, à certains égards, j'ai l'impression d'y plonger plus que jamais et de renouer ainsi avec ce qui fut mon premier métier il y a maintenant quarante ans – merci, Normand, d'avoir tenu à souligner ce chiffre! Ce métier d'éducateur, j'ai d'ailleurs l'impression, tout compte fait, de n'avoir jamais cessé de le pratiquer.

En fait, chaque fois que j'ai eu à prendre des décisions d'orientation professionnelle, c'est autour de deux pôles, pour moi indissociables, que les choses se sont soldées : l'éducation et le service public. Tantôt professeur, tantôt gestionnaire, tantôt chercheur, tantôt conseiller, tantôt « Policy Maker » : j'ai le sentiment intime que le filon de fond est le même, celui d'une certaine fascination pour la mission éducative et pour son influence déterminante dans la construction d'une culture vigoureuse et d'une société juste. La conviction, aussi, qu'une telle mission n'appartient en propre à personne et qu'elle doit être servie au profit de tous, jamais réduite ou banalisée, jamais confisquée au profit d'autres visées, encore moins détournée de ses fins. Merci à ce ministère, à vous tous qui en êtes l'âme et la force motrice, d'avoir été pour moi un lieu d'approfondissement et d'appropriation de cette mission, un lieu où la fidélité à cette mission inspire, anime et oriente toutes les loyautés.

J'ai souvent dit que le Ministère n'enseigne pas, que ce n'est pas ici que se passent les choses les plus essentielles en éducation et qu'il faut aller dans les écoles, dans les collèges, dans les universités, dans les centres de recherche pour trouver le sens de ce qui se fait ici. Je le pense toujours; plus que jamais même. L'essentiel, ce sont les pas que font, chaque jour, celles et ceux qui apprennent, découvrent, progressent vers la maîtrise de connaissances, de compétences et de façons d'être. Et qui cheminent ainsi avec l'aide de personnes capables de stimuler et d'entretenir leur goût d'apprendre et d'avancer, capables d'indiquer et de montrer sans cesse la direction où quelque chose est à découvrir et à approfondir.

Disant cela, cependant, j'ai, avec vous et avec bien d'autres, toujours pensé qu'il se passe ici des choses de première importance pour la gouverne générale du système d'éducation et que personne d'autre n'est habilité à assurer. Il faut bien que, par-delà les objectifs et les intérêts des uns et des autres, soit affirmée quelque part, avec force, constance et autorité, cette mission éducative dont la loi constitutive du Ministère fait nommément du ministre, du sous-ministre et, avec eux, de tous les gestionnaires et fonctionnaires du Ministère les premiers porteurs et les premiers promoteurs. La Loi les rend ainsi imputables à la population et aux citoyens qui, en matière d'éducation, sont des ayants droits et non de simples clients. « Promouvoir l'éducation », y lit-on; « contribuer à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la population québécoise et des personnes qui la composent; favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude » (art. 1.2).

Nous avons tous besoin que ce ministère proclame haut et fort ces visées et ces valeurs fondamentales, quitte à se faire encombrant pour ceux qui pourraient vouloir se servir de l'éducation à d'autres fins stratégiques. Ce sont des visées solides et plus actuelles que jamais; tout le contraire d'idées conservatrices ou vieilles. En éducation, en effet, la finalité et le sujet se confondent. Dans le cheminement d'éducation et de formation d'Anne-Sophie, d'Angéline, de Jean-Charles et de chacun des autres, le but, la finalité, c'est Anne-Sophie, Angéline, Jean-Charles et chacun des autres. Le reste s'y réfère ou en découle, qu'il s'agisse de société du savoir, de création de la richesse, de prospérité économique, de qualité de vie ou même de justice sociale. C'est en assurant inlassablement la promotion et la protection de cet essentiel que ce ministère trouve sa signification et son irremplaçable utilité. Si, éventuellement, nous devons estimer qu'il doit en être autrement, eh bien, il faudra que le Législateur change les énoncés constitutifs de cette mission.

Je tiens à exprimer, avec une insistance particulière ce soir, ma fierté d'avoir pu, au service de cette mission, œuvrer au sein de ce ministère et d'autres institutions éducatives partenaires. De n'avoir même fait que cela - que l'ENAP me pardonne! J'y ai travaillé avec des collègues remarquables, munis de connaissances et de compétences poussées, dotés d'un énorme potentiel de maillage, le plus souvent animés d'une véritable passion pour l'éducation, pour l'acte d'apprendre et d'éduquer. Au meilleur de mes moyens, j'y ai accompagné des ministres également remarquables - vous étiez, hélas, mon treizième, monsieur Fournier! -, des hommes et des femmes issus des deux grandes formations politiques du Québec et d'horizons personnels et professionnels diversifiés, que les responsabilités ministérielles en éducation ont toujours façonnés et burinés en profondeur. À telle enseigne que, à certains égards et en bout de course, rien, me semble-t-il, ne ressemble plus à un ministre de l'éducation qu'un autre ministre de l'éducation. Tous ont mesuré l'ampleur et le poids de leurs responsabilités. Tous ont été émus devant les mêmes besoins, les mêmes réussites et les mêmes échecs. La différence n'a souvent été que dans la manière, dans le style - parfois aussi, c'est vrai, dans le talent! Pour eux comme pour moi, je crois, ce ministère a été éducateur et pédagogue, à la manière de ce qu'on appelle maintenant une « organisation apprenante ».

Je le dis avec reconnaissance et en guise d'hommage : je n'ai jamais cessé d'apprendre, ici. Je pense aux leçons de la vie, bien sûr, mais aussi à la compréhension des grands mouvements de société, à l'évolution des savoirs et des systèmes. J'ai vécu ici, branché sur tous les circuits qui comptent, au Québec et sur la scène internationale. Retournant maintenant à la base, avec des étudiants, des professeurs, des chercheurs, je ne me sens ni déphasé ni comme ayant perdu la main. Cela en dit long sur le tonus culturel de ce ministère.

Depuis maintenant un mois, je suis à la Chaire Fernand-Dumont sur la culture de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société. J'y trouve déjà beaucoup de satisfaction, à commencer par cette atmosphère de calme et cette maîtrise du temps qui me conviennent tout-à-fait bien. Pour le moment, je m'applique à cerner mes terrains d'investigation et d'intervention. Je compte évidemment travailler avec des étudiants, ce que devrait favoriser la mise en œuvre prochaine des programmes de maîtrise et de doctorat en recherche sociale et action publique, qui en sont aux dernières phases d'évaluation. Parmi les axes de la Chaire, je m'emploierai d'abord à contribuer à faire décoller l'axe dénommé « Transcendance et Modernité », un domaine vaste et difficile qui me permettra de capitaliser sur mes origines disciplinaires et sur mon passé d'enseignement et de recherche.

Il s'agit là d'un projet que je caressais depuis un bon moment et dont les circonstances m'ont permis de devancer la mise en œuvre. Certains d'entre vous savent que cette Chaire Fernand-Dumont a pour moi une longue histoire. En effet, à la fin des années 70, c'est à l'invitation de Guy Rocher et de Fernand Dumont que j'ai joint les rangs de l'Administration publique québécoise. J'étais au Conseil exécutif, en 1979, quand l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) a été créé comme organisme gouvernemental de recherche. J'étais au Ministère quand, en 1993-94, l'IQRC a été intégré à l'INRS et est ainsi devenu un institut universitaire sous le nom d'INRS- Culture et Société. J'étais ensuite à l'Université du Québec quand ce centre a fusionné avec l'INRS-Urbanisation. J'y étais aussi quand la Chaire a été créée, en 1998. Et, peu avant de quitter l'Université du Québec, il y a deux ans, j'avais accepté comme un témoignage d'attachement des chercheurs la décision de l'assemblée des professeurs de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société de recommander ma nomination comme chercheur associé à la Chaire. C'est donc un « vieux » projet. Je tiens ici à remercier le Gouvernement du Québec et son secrétaire général, André Dicaire, l'INRS et son directeur général, Pierre Lapointe, et le Ministère et sa directrice générale de l'Administration, Michelle Lapointe, de s'être rapidement concertés pour en faciliter la réalisation.

Je vous souhaite bonne route à tous. Soyez assurés que je demeurerai curieux et intéressé à suivre ce que vous faites, mais sans vous importuner et, surtout, sans jouer les gérants d'estrade. Merci pour tout. Je n'en finirais plus de nommer toutes les personnes que j'aimerais remercier de manière particulière. Acceptez que je n'en nomme que deux, qui vous représenteront toutes et tous : mon bras droit Ginette Lebel et le secrétaire général Normand Gagné, deux vrais « pros » du service public, qui ont été constamment à mes côtés sans jamais compter leur temps et leurs énergies et qui m'ont accompagné et soutenu, parfois aussi supporté (au sens français du mot). À eux et à vous tous, mille fois merci.

§ § §